

36. RACERS

-oOOo-

36.1 - LES BATEAUX :

Seuls sont admis à participer les racers dont l'hélice marine est entraînée par un moteur électrique. Ce dernier est alimenté par des accumulateurs composés d'éléments à charge rapide.

Le remplacement des accus pendant la course est autorisé.

Un support de numéro solide (abs, alu...) et vertical de 8,5 x 5,5cm mini (carte téléphonique par ex.) doit être prévu sur le racer de manière à être lisible de profil.

Il est conseillé aux concurrents de prévoir un double jeu de numéros de 1 à 7.

Les racers sont classés en 3 catégories :

36.1.1- Catégorie économique (« Éco ») :

- Longueur inférieure ou égale à 65 cm (système de propulsion compris)
- Pas d'hélice en métal
- Alimentation par accus Nicad, NiMh ou Lipo d'une tension nominale égale ou inférieure à 7,4V et d'une capacité maximum de 2000mAh pour les Nicad ou NiMh ou un poids maximum de 110g pour les LiPo. En cas de dépassement de cette capacité ou d'impossibilité de la vérifier (enveloppe ouverte), un fusible de 15A sera imposé entre la batterie et le moteur.
- Moteur serti à charbons non apparents.

36.1.2- Catégorie « Éco BL » :

- Longueur inférieure ou égale à 65 cm (système de propulsion compris)
- Pas d'hélice en métal.
- Alimentation par accus Nicad, NiMh ou Lipo d'une tension nominale égale ou inférieure à 7,4V et d'une capacité maximum de 2000mAh pour les Nicad ou NiMh ou un poids maximum de 110g pour les LiPo.
- Moteur « brushless » libre.

36.1.3- Catégorie « Libre » :

- Racers qui n'appartiennent pas aux catégories précédentes.
- Hélice métal autorisée.
- Les accus de type Nicd, NiMh, LiPo ou LiFe sont autorisés et leur tension nominale ne peut excéder 24V.

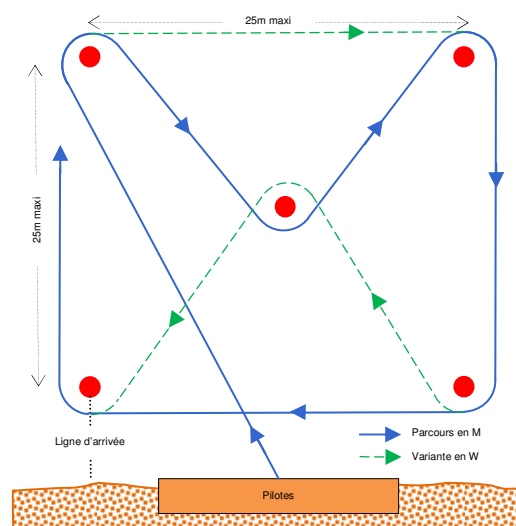
36.2 – LE PARCOURS :

Les racers doivent évoluer sur un circuit dit en "M" (ou "W"), balisé par des bouées et dont le tracé est laissé à l'initiative du comité départemental organisateur, le sens horaire étant conseillé. Il doit préalablement être approuvé par les commissaires nationaux.

Le tracé du parcours doit comporter au moins 5 bouées et s'inscrire dans un carré de 25 m sur 25 m (au maximum).

La ligne d'arrivée est perpendiculaire à la berge et dans l'alignement de la 1ère bouée rencontrée sur la droite des pilotes.

Le parcours est techniquement étudié pour donner d'égales chances à tous, quelle que soit la puissance des moteurs.



36.3 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve se déroule par "poules" (groupes de 7 racers au maximum). Les concurrents engagés sont répartis en groupes par tirage au sort "dirigé" pour éviter, dans toute la mesure du possible, les problèmes de fréquence radio.

La durée d'une manche est fixée à 4 minutes pour les catégories « Éco » et « Éco BL », 5 minutes pour la catégorie « Libre ».

Chaque bateau doit cependant terminer le tour commencé et franchir la ligne d'arrivée dans un délai de 1 min.

Les pilotes peuvent être assistés par des mécaniciens qui doivent quitter le ponton dès que le signal de départ a retenti.

Une bouée manquée ne doit pas être repassée : elle entraîne une pénalité.

Les concurrents sont classés en fonction du nombre de tours complets effectués, ils ne sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée qu'une seule fois après le signal annonçant que le temps de course est écoulé. Ils disposent alors d'une minute pour le faire. A l'issue du dernier tour, le temps total est relevé, ce qui permet de départager les éventuels ex-æquo.

Les racers courent 3 séries de 2 manches. Les poules sont constituées aléatoirement avant la première série. Pour les deux autres séries, elles sont constituées en fonction des résultats de l'ensemble des manches précédentes: les 6 concurrents ayant totalisé les meilleurs résultats étant en poule A.

A l'issue des 6 manches, le classement est établi en fonction des quatre meilleures performances de chaque concurrent.

S'il advenait que les 6 manches ne puissent pas être courues, seule la plus mauvaise performance serait ôtée. En deçà de 4 manches, la totalité des performances serait prise en compte.

36.4 - PÉNALITÉS :

- 10s à la première bouée manquée.
- 1 tour à partir de la seconde bouée manquée.

36.5 - SÉCURITÉ :

36.5.1 – Accus :

Pour des raisons de sécurité évidentes, la charge des accus LiPo doit être assurée par un chargeur adapté, muni d'un équilibreur de charge et dans un sac de charge étudié pour protéger des risques d'explosion et d'incendie.

L'utilisation de ce type d'accus doit être signalée avant le début des épreuves au commissaire de course ainsi qu'aux récupérateurs lorsque ceux-ci devront intervenir.

36.5.2 – Bateaux :

- Il est obligatoire, pour la sécurité des récupérateurs, de prévoir un coupe-circuit facilement accessible.
- Tout racer ayant une allure lente due à un incident doit quitter le parcours.
- Tout racer en panne et immobile est à considérer comme obstacle et est à éviter.
- Pas d'intervention du bateau de récupération pendant la course (sauf sur décision du juge de bassin).
- **Tout racer doit être équipé d'une réserve de flottabilité.**

36.6 - JURY :

Le Jury est composé d'un commissaire officiel et de 3 juges au minimum. Il peut être aidé d'un claviste qui assure le comptage sur ordinateur. Le commissaire officiel détermine les groupes, annonce les manches, donne le signal du départ et annonce le décompte du temps.

Le premier juge annonce le numéro des bateaux franchissant la ligne d'arrivée à chaque tour.

Les autres juges veillent à la régularité du passage obligatoire des bouées. Il peut s'agir des concurrents d'une course précédente.